



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Duo

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Duo  
No du produit 231-3

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Shampoing automobiles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne À Contacter Mr. Russell Butler

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Non classé.

Pour l'environnement

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases De Risque

NC Non classé.

Conseils De Prudence

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S37 Porter des gants appropriés.  
P13 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

#### 2.3. Autres dangers

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2. Mélanges

ALKYL AMIDO PROPYL DIMETHYLAMINE BETAINE	5-10%
--	-------

No CAS : 61789-40-0	No CE : 263-058-8
---------------------	-------------------

Classification (CE 1272/2008) Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) Xi;R36.
--	--

## Duo

COCONUT DIETHANOLAMIDE		2-5%
No CAS : 68603-42-9		No CE : 271-657-0
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xi;R38,R41.	
DICOCODIMETHYL AMMONIUM CHLORIDE		1-2%
No CAS : 61789-77-3		No CE : 263-087-6
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. N;R50.	
Amines, C12-18-alkyldimethyl, N-oxides		< 1%
No CAS : 68955-55-5		No CE : 273-281-2
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xi;R38,R41. N;R50.	
PROPANE-2-OL		< 1%
No CAS : 67-63-0		No CE : 200-661-7
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## Duo

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risques particuliers

Oxydes de : Carbone. Azote.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. De petites quantités peuvent être déversées dans l'égout avec beaucoup d'eau.

**6.4. Référence à d'autres sections****SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
PROPANE-2-OL	VLEP	400 ppm	997 mg/m3	500 ppm	1248 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Pas d'instructions particulières de ventilation.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants en PVC sont recommandés.

Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

## Duo

### Protection des yeux

Sans objet Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

### Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Assurer l'accès à une douche oculaire.

### Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Jaune.
Odeur	Suave.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~ 100 @ 760 mm Hg
Point de fusion (°C)	~ 0
Densité relative	~ 1.000 (20°C)
Densité de vapeur (air=1)	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Valeur pH, Solution Concentrée	~ 7.0
Valeur pH, Solution Diluée	7.0 @ 1%
Viscosité	~ 350 cSt @ 20°C
Température de décomposition (°C)	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Bas	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Haut	Non disponible.
Point d'éclair (°C)	Non applicable.
Température d'auto-inflammation (°C)	Non applicable.
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	Non applicable.
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	Non applicable.
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Observations	Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

### 9.2. Autres informations

Composés organiques volatils (COV) 2 g/litre

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

## Duo

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

Corrosion/irritation cutanée - données animales

Sans justification scientifique.

Corrosion/irritation cutanée - Essai sur modèle de peau humaine

Sans justification scientifique.

Corrosion/irritation cutanée - pH      pH modéré (> 2 et < 11, 5).  
extrême

Informations générales

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

Mises En Garde Sur La Santé

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

Voie D'Exposition

Ingestion .

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

**Appellation****PROPANE-2-OL**

Dose Toxique 1 - DI 50

5500 mg/kg (oral rat)

Conc. Toxique - CL 50

47-73 ppm/4 h (inhalation rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées. CIRC Ne pas listé. NTP (Programme National de Toxicologie) Non inscrit. OSHA Non Réglementé.

**Appellation****COCONUT DIETHANOLAMIDE**

Dose Toxique 1 - DI 50

12400 mg/kg (oral rat)

**Appellation****DICOCODIMETHYL AMMONIUM CHLORIDE**

Dose Toxique 1 - DI 50

960 mg/kg (oral rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

**Appellation****ALKYL AMIDO PROPYL DIMETHYLAMINE BETAINE**

Dose Toxique 1 - DI 50

5,000 mg/kg (oral rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

**Appellation****Amines, C12-18-alkyldimethyl, N-oxides**

Dose Toxique 1 - DI 50

>2000 mg/kg (oral rat)

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## Duo

### Écotoxicité

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Ce produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques. Le produit ne contient pas des halogènes organiquement liés. Le produit ne contient pas d'agent complexant organique avec un taux COD de dégradation de < 80% après 28 jours.

#### **12.1. Toxicité**

Toxicité aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Micro-organismes

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Organismes terrestres

Non déterminé.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **12.6. Autres effets néfastes**

**Duo****Appellation PROPANE-2-OL**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 9600

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 4600

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel de bio-accumulation**

Ne se bio-accumule pas.

**Dégradabilité**

Ce produit est supposé biodégradable.

**Appellation COCONUT DIETHANOLAMIDE****Écotoxicité**

Ce produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 4

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 2.39

**Potentiel de bio-accumulation**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**Appellation DICOCODIMETHYL AMMONIUM CHLORIDE**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 0.195

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 0.01-0.1

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel de bio-accumulation**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Ce produit est difficilement biodégradable.

**Appellation ALKYL AMIDO PROPYL DIMETHYLAMINE BETAINE**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 9.6

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 21.5

Ci 50, 72 H, Algues, mg/l 30

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel de bio-accumulation**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**Appellation Amines, C12-18-alkyldimethyl, N-oxides**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l &lt;1

**Mobilité**

Ce produit est soluble dans l'eau.

**Potentiel de bio-accumulation**

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Informations générales**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Généralités**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

**14.1. Numéro ONU****14.2. Nom d'expédition des Nations unies****14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

## Duo

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

**14.4. Groupe d'emballage****14.5. Dangers pour l'environnement****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique****SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Informations générales

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 14/06/2011

Révision 5

Phrases - R (Texte Intégral)

R34	CAUSE DES BRÛLURES.
R11	Facilement inflammable
R38	Irritant pour la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions De Danger Complètes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.